



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 – Vol.4 - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

---

## REVUE LES TISONS

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuestissons.bf>  
[lestissons@revuestissons.bf](mailto:lestissons@revuestissons.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.



## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,



Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

## Table des matières

La parole proverbiale, un savoir-dire pour un savoir-être face aux crises ... Boukary BORO .....	13
Appropriation du discours théâtral par les communautés de base comme stratégie d'auto-développement ... Pingdewindé Issaka TIENDRÉBÉOGO .....	37
Le mariage dans le conte « Le lièvre et le crapaud » ... Moumouni ZOUNGRANA .....	55
Alougbine Dine : une omniprésence dans le théâtre béninois post-1990 ... Dédjinnaki Romain HOUNZANDJI .....	77
Particularités du marqueur prédicatif tí gée bàa du bisa barka ... Issifou TARNAGDA .....	101
Tension et poéticité : l'écriture de la tension dans « Rien à prouver » (R.A.P) de Smarty ... Kouaman IDO .....	121
Tourisme et aménagement urbain : la mise en scène touristique de la ville de Ouagadougou ... Soumaïla MARÉ, Assonsi SOMA ...	143
Pour une Afrique des libertés ... Mafa Georges ASSEU, Oi Kacou Vincent Davy KACOU .....	159
Du rôle médiateur de l'engagement scolaire dans le rendement des élèves du Burkina Faso ... Ardiouma OUAÏTARA .....	177
Approche socioanthropologique et évaluative du processus de réforme des écoles coraniques en république Tchad ... Gondeu LADIBA, Dangbet ZAKINET, Mahamat MEY MAHAMAT ...	203



## Le mariage dans le conte « *Le lièvre et le crapaud* »

### *Marriage in the story “The Hare and the Toad”*

Moumouni ZOUNGRANA  
*Maître de conférences*  
Université Joseph KI-ZERBO

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

#### **Pour citer cet article**

---

ZOUNGRANA Moumouni, 2023, « Le mariage dans le conte « *Le lièvre et le crapaud* », Revue LES TISONS (RISHS), Vol.4, N°000, Décembre, p. 55-75.

**Résumé :** Le conte est un texte de fiction qui traite des problèmes de la vie réelle. Construit autour de personnages imaginaires, il suscite la réflexion et prépare au vivre ensemble. Des sujets d'importance pour les relations humaines sont évoqués de façon permanente. À ce titre, beaucoup de contes traitent de la question des relations matrimoniales. Le but de la présente réflexion est de montrer comment le conte rend compte de l'identité culturelle traditionnelle à partir des principes du mariage. Une approche éclectique associant morphologie du conte et anthropologie des textes oraux ont permis de répondre à cette préoccupation. Ainsi, l'analyse du conte "Le lièvre et le crapaud" montre que la société *moaaga*<sup>11</sup> est patrilinéaire et qu'elle pratique une relation matrimoniale de type exogamique. Le mariage, loin d'être une affaire individuelle, exige l'implication de toute la communauté.

**Mots clé :** Communauté, Conte, Exogamie, Mariage, Patrilinéarité.

**Abstract:** *The tale is a fictional text that deals with real life issues. Built around imaginary characters, the tale arouses reflection and prepares to live in community. Very importance topics related to human relationships are constantly discussed. As such, many tales deal with the marital relationship's issues. The purpose of this reflection is to show how the tale reflects traditional cultural identity based on the principles of marriage. A methodological approach based on the morphology of the tale made it possible to respond to this concern. Thus, the analysis of the tale "The Hare and the Toad" shows that the Moaaga society is patrilineal and practices an exogamous matrimonial relationship. Marriage, far from being an individual affair, requires the involvement of the whole community.*

**Keywords:** *Community, Tale, Exogamy, Marriage, Patrilinearity.*

## Introduction

Les veillées de contes dans la société *moaaga* constituent non seulement des moments de détente, mais également des instances d'information, de formation et d'éducation. Organisées le soir après le repas, ces veillées ont l'avantage de traiter toutes les préoccupations de la société sans censure, dans la bonne humeur et dans l'allégresse. Les thématiques, aussi sérieux, à l'exemple des relations matrimoniales sont régulièrement abordées faisant du

---

<sup>11</sup> *Moaaga* est le singulier de Moose, un groupe ethnique et qu'est-ce que c'est que Moose ?

mariage un sujet de prédilection dans le conte *moaaga*. "*Le lièvre et le crapaud*" constitue, de ce fait, un exemple.

En partant du postulat selon lequel le conte révèle les principes du mariage traditionnel, le but de la présente réflexion est de mettre en lumière l'identité culturelle *moaaga* à travers ce genre. L'approche morphologique du conte de V. Propp (1970), soutenue par les travaux de D. Paulme (1976), ainsi que l'anthropologie culturelle développée par F. Boas (1942), B. Malinowski (1974) permettent de disséquer le récit "*Le lièvre et le crapaud*" en abordant les points suivants : conte africain et mariage ; "*Le lièvre et le crapaud*" ; l'enjeu du mariage à travers le conte.

### **1. Conte africain et mariage**

Dans la littérature orale africaine, le conte constitue un genre majeur connu dans presque tous les groupes ethniques. Défini par M. A. N'Guessan (1987, p. 38-39) comme « ...un récit oral populaire traditionnel littéraire à tendance ludique, didactique, magique, fictive ou réaliste, reflétant une certaine "vision du monde" de la communauté qui l'a produit », le conte est une forme de théâtralisation du quotidien des humains qui touche tous les aspects de la société. Il met en scène la vie en communauté. Dans le conte, les préoccupations du vivre ensemble sont exposées et analysées afin que chaque auditeur en tire les leçons qui s'imposent. C'est pourquoi, M. Hima (1992, p. 40) considère que « le conte, un élément parmi tant d'autres de l'oralité, est, au même titre que le meilleur chef-d'œuvre littéraire de morale, riche d'enseignement ». Le conte enseigne, instruit, forme et éduque par le jeu et l'humour.

Des questions cruciales, comme celles relatives au mariage ou à la vie en société, sont régulièrement examinées. Par le truchement des personnages humains, floraux ou fauniques, les types de mariages, le sens, les rituels et les étapes de célébration d'un mariage sont passés en revue afin de raffermir la mémoire des anciens et éclairer la lanterne des novices. Beaucoup de contes constituent des moments d'échanges sur les enjeux des relations matrimoniales et sur les difficultés de la vie au foyer. Dans ce sens, on peut distinguer, chez les *Moose*, deux groupes de contes abordant la problématique du

mariage : les contes à projets de mariage et ceux de la vie conjugale. Les contes à projets de mariage évoquent des alliances matrimoniales à conclure. Ils regroupent les contes dits de "La fille difficile", du "Cycle du chasseur" et de "Mariages à épreuves" (C. Seydou, Op., Cit., p. 88). Ces contes constituent des guides pédagogiques destinés à renforcer la formation morale des jeunes candidats au mariage.

Les séries de contes relatifs à "La fille difficile", par exemple, racontent l'histoire d'une jeune fille qui décide de choisir, selon ses propres critères, (ne pas posséder une cicatrice par exemple) son conjoint. Elle finit par épouser un monstre (python, fantôme, lion, etc.), elle périt à la fin du conte ou est sauvée *in extremis* (par un frère, une mère ou un prétendant déchu, etc.). Ces contes mettent en garde les jeunes filles sur leurs ambitions démesurées et condamnent leur naïveté et leurs caprices. Ils rappellent à la jeunesse la place primordiale des parents, principalement le père, dans le choix des conjoints.

Le cycle du chasseur regroupe des contes qui retracent l'histoire d'un jeune chasseur adroit. Il décime les animaux sauvages jusqu'au jour où ces derniers décident de se venger de lui. Un des leur (buffle, éléphant, etc.) se métamorphose en une jeune fille pour séduire le jeune chasseur en vue de découvrir son secret d'invincibilité (capacité à se métamorphoser, invisibilité, etc.). Ce dernier est sauvé par le père qui, ayant senti le danger, empêche le jeune garçon de raconter sa vie à une inconnue. Ces contes condamnent la prétention et la vanité de la jeunesse. Ils attirent cependant l'attention des parents quant à leurs responsabilités sur la sécurité de leur progéniture.

Les contes dits de "Mariages à épreuves" comme nous l'avons déjà signalé conditionnent le dénouement du mariage à une épreuve. La leçon de morale est donc fonction de la nature de l'épreuve. Dans le conte "*Le lièvre et le crapaud*", par exemple, le récit condamne l'individualisme et met l'accent sur le caractère communautaire du mariage.

Quant aux contes traitant de la vie conjugale, ils diffusent des conseils sur la gestion du foyer en abordant des questions de

cohabitation et du vivre ensemble. Ils regroupent les contes relatifs au "Cycle de la coépouse" et du "Cycle de l'orphelin".

Les contes du "Cycle de la coépouse" parlent des foyers polygames. Dans ces récits, un homme épouse plusieurs femmes. Une des conjointes se montre méchante et tente par jalousie d'éliminer (physiquement ou par répudiation) sa coépouse. Le mal se retourne finalement contre elle. Ces contes fustigent la jalousie des femmes et mettent les époux en garde contre l'injustice et la violence conjugale.

Enfin, le "Cycle de l'orphelin" met en scène des récits où un orphelin est reçu dans un foyer d'accueil. Souffre-douleur de toute la famille, l'orphelin est poussé par la maîtresse de la maison à subir des épreuves dangereuses susceptibles de mettre en péril sa vie. Ce dernier réussit pourtant sa mission et subit une transfiguration qui attise la jalousie de la famille. La mauvaise épouse, marâtre de l'orpheline, envoie à son tour ses propres enfants par imitation de l'orphelin, mais ces derniers échouent et sont punis (mort, handicap, etc.). Ces types de contes condamnent la maltraitance des enfants dans les foyers et rappellent l'obligation de protéger les personnes fragiles et démunies de la famille.

Le mariage, institution importante dans les relations sociales, est un motif largement évoqué dans le conte. Les thématiques sont relatives aux projets de mariage ou à la vie conjugale. Le but principal de ces contes est de renforcer les valeurs communautaires et raffermir l'identité culturelle traditionnelle. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" peut être cité en exemple.

## **2. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*"**

"*Le lièvre et le crapaud*" est un conte recueilli en situation le 1<sup>er</sup> mars 2015 à Niessega auprès de Michel Kiebré<sup>12</sup>. Niessega est un village de la commune de Gourcy situé à environ cent vingt kilomètres de la capitale sur l'axe Ouagadougou-Ouahigouya. Niessega signifie en langue mooré<sup>13</sup> "dialoguer". C'est un village d'agriculteurs *moose*. Le

---

<sup>12</sup> Michel Kiebré est un cultivateur du village de Niessega. Septuagénaire, monsieur Kiebré est un conteur apprécié du village.

<sup>13</sup> Langue des Moose.



conte, qui y a été recueilli, relate l'histoire du lièvre et du crapaud en compétition pour épouser une fille. Un roi, avait, en effet, une fille considérée comme la plus belle de la contrée. Le lièvre tout comme le crapaud voulait épouser cette fille. Le roi, pour départager les deux antagonistes, décida que le candidat qui arrivera le premier à son palais dans une semaine épousera sa fille. Le lièvre, très confiant en ses capacités, rentra chez lui tout heureux et ne souffla mot à aucun de ses parents. Le crapaud, quant à lui, réunit sa famille et leur expliqua la situation.

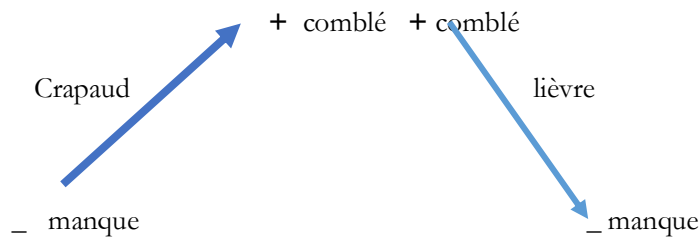
Au jour indiqué, le lièvre et le crapaud se mirent en position de départ. Le lièvre très rapide se mit à courir en toute vitesse mais à chaque fois qu'il croyait dépasser le crapaud, ce dernier répondait toujours devant lui à son appel. Il redoubla d'efforts mais ce fut la même scène jusqu'à la cour du roi. Il perd donc le pari.

En fait, ce qu'il n'avait pas compris, toute la famille du crapaud s'était mobilisée pour son fils. Tout au long du chemin, à intervalle régulier, était tapis, dans les herbes, un crapaud jusqu'au palais où se cachait déjà le candidat.

Ce conte fait partie de la série des contes dits de "Mariages à épreuves". Dans ces types de contes, l'intrigue tourne autour d'un mariage dont le dénouement est lié à la réussite d'une épreuve imposée par la mariée ou par un destinateur. Dans ce conte, le destinateur est un roi et père de la mariée. L'épreuve consiste à arriver le premier dans une semaine au palais.

Du point de vue typologique, il s'agit d'un conte en sablier, car la morphologie du récit laisse apparaître une double séquence animée par deux personnages principaux (le héros et le faux héros) à actions synchrones et aux avantages différents. L'objet de quête, la fille du roi, sera remporté par le personnage moins avantageux au début de la scène. Les autres personnages, en dehors de la fille et du roi, sont la famille du crapaud et le chef crapaud. Le crapaud, destinataire, est considéré comme le héros du conte. En opposition au lièvre, il est soutenu par le chef crapaud et sa famille. Le récit peut donc se résumer selon les schémas suivants :

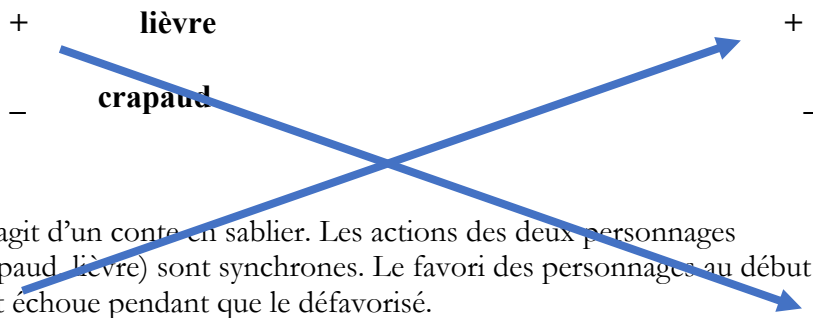
Séquence : le crapaud et le lièvre



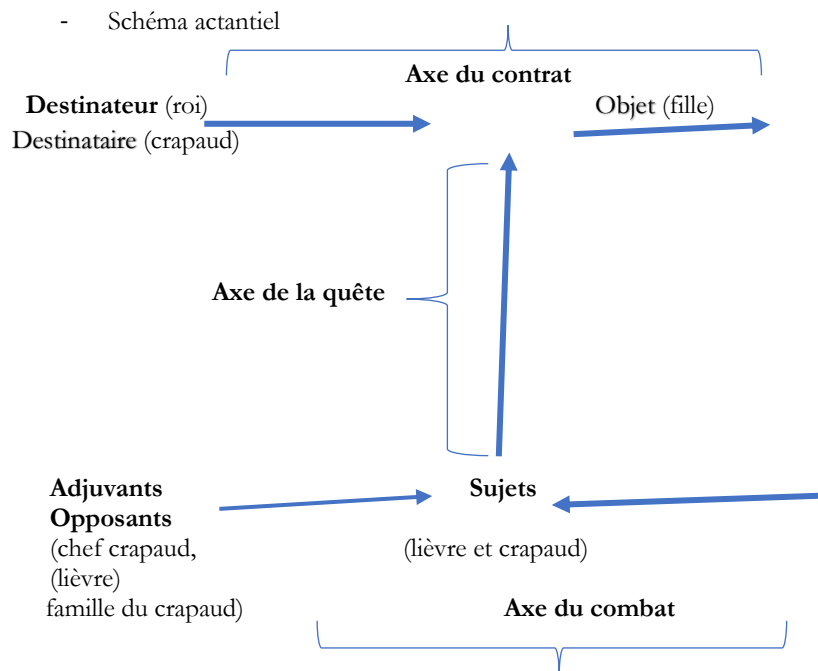
Le crapaud en manque se trouve comblé grâce à son observation des principes du mariage. Le lièvre, bien qu'ayant

l'avantage au début du récit, échoue à cause de son égoïsme.

Schéma du conte



Il s'agit d'un conte en sablier. Les actions des deux personnages (crapaud, lièvre) sont synchrones. Le favori des personnages au début du récit échoue pendant que le défavorisé.



### 3. Les enjeux du mariage à travers le conte

Le conte se présente comme un miroir à travers lequel s’appréhendent les différents aspects du mariage. La théâtralisation et les mises en scène du récit s’inspirent du discours social et de l’expérience de la société d’origine du narrateur. Selon C. Seydou (1994, 85), « ...le mariage trouve en effet dans le genre conte un révélateur idéal ». Les personnages, les conditions et les principes de la célébration du mariage ainsi que les valeurs sociales qui fondent les relations matrimoniales sont mis en exergue dans le conte.

#### *1.1. Les personnages impliqués dans le processus du mariage*

Le mariage est une institution primordiale qui participe à la régulation sociale. Le réseau relationnel qu’il crée demeure un enjeu fondamental dans la qualité du vivre ensemble. Le choix du conjoint, au regard de son influence sur les rapports familiaux, engage la

responsabilité de l'ensemble du groupe et ne saurait être l'apanage d'une seule personne, surtout pas pour des jeunes immatures que sont la jeune fille et le jeune garçon.

L'implication des parents demeure, de ce fait, une nécessité pour aider, orienter voire imposer le choix jugé convenable pour le groupe. Les personnages impliqués sont le plus souvent la famille, principalement le père, la mère, les frères et les sœurs. Leurs attributions varient selon qu'ils sont du côté de la ou du marié (e).

### **3.1.1. Du côté de la mariée**

Comme l'a reconnu C. Seydou :

C'est autour du personnage féminin, celui de la jeune fille, que s'articule toute la problématique ; situation logique puisque c'est elle qui constitue l'élément mobile et le pivot par lequel transite l'alliance entre les groupes pour assurer, par le transfert de sa fonction de génitrice, la perpétuation d'un patrilinéaire autre que le sien. (C. Seydou, op., cit, p. 86).

La jeune mariée est donc au cœur du projet. La priorité revient, de ce fait, à ses parents d'implémenter la marche à suivre, pour ne pas dire, de fixer les règles du jeu. Le père, figure majeure dans cette union, fixe les conditions et les exigences à satisfaire pour bénéficier de la main de sa fille. Dans le présent conte, il est le seul à décider de la nature de l'épreuve comme le précise la phrase n°4 : « ... je vais vous fixer un rendez-vous dans une semaine et celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille ». Le père joue ainsi le rôle de destinataire. C'est lui qui donne la main de sa fille.

Les autres personnages, notamment la mère, les frères et les sœurs de la mariée demeurent absents dans ce conte. Cette omerta absolue peut s'expliquer par deux raisons : la nature du conte et la figure du père.

Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" fait partie des séries de contes dits du "Mariage à épreuves". Ces types de contes, comme nous l'avons déjà signalé, se caractérisent par la présence très remarquée des épreuves à surmonter pour bénéficier de la main de la dulcinée. Si pour certains contes, ces épreuves sont initiées par la jeune fille elle-même, pour d'autres, elles sont fixées par le père qui refuse la

séparation avec sa fille. V. Görög- Karady (1994, p. 9) le confirme quand elle affirme : « ... derrière les épreuves difficiles sinon impossibles pour le commun des mortels, se cache le désir paternel de ne pas se séparer de sa fille ». La raison inavouée de ces épreuves, qui relèvent de l'impossible, cache mal la volonté de voir tous les candidats échoués et le projet de mariage avorté. À la différence de la série des contes dits de "La fille difficile" où la mère, la sœur et le frère sont présents, pour les premières, conjurer la jeune fille de renoncer à son projet fantaisiste au regard des soupçons et des mauvais présages ressentis et, pour le second, intervenir *in extremis* pour sauver sa sœur désormais consciente de sa faute, la série des contes dits du "Mariage à épreuves" minore ces présences pour donner plus de visibilité au personnage chargé de fixer les épreuves, c'est-à-dire celle du père.

Quant à la figure du père, elle se justifie par la place qu'occupe ce dernier dans la société *moaaga*. Dans le présent récit, le père est un roi (phrase n° 1 : *Un jour, le lièvre et le crapaud allèrent demander la main de la fille du roi.*) Le conte se déroulant dans une société à pouvoir centralisé, le roi représente une figure omniprésente à partir de qui émanent toutes les décisions. Sa parole ne saurait souffrir d'aucune contestation. La présence de la mère, du frère ou de la sœur n'aurait aucune incidence sur la décision du père.

Du côté de la mariée, le père apparaît comme le donateur de la jeune fille. Situé sur l'axe du contrat, il forme avec la famille la sphère actantielle du destinataire. Cependant, qu'en est-il des personnages du côté du marié ?

### **3.1.2. Du côté du marié**

Dans le récit "*Le lièvre et le crapaud*", comme annoncé précédemment, on assiste à une compétition entre deux rivaux. Il est donc question de deux familles : celle du lièvre et celle du crapaud. Les parents du lièvre demeurent absents de la scène. Ils n'ont pas été associés au projet du mariage de leur fils comme le précise la phrase n°6 : « *Très confiant et croyant déjà à sa victoire, il ne souffla aucun mot aux membres de sa famille* ».

Le crapaud, quant à lui, sollicite la contribution de sa famille (Phrase n°7 : *Cependant, le crapaud, dès son retour, convoqua sa grande famille*

*chez le chef des crapauds et leur annonça la nouvelle*). Ses parents prennent activement part à la compétition. Au-delà de sa famille nucléaire (père, mère, fratrie), il met à contribution le chef des crapauds et toute sa grande famille qui se mobilisent pour la cause. Une stratégie de lutte est alors vite échafaudée pour garantir la victoire du crapaud (phrase n°16 : *Il fut déclaré vainqueur et époux de la fille du roi.*) En se référant au schéma actantiel, on constate que les parents du marié se situent sur l'axe du combat. Ils constituent des adjuvants du héros. Contrairement aux habitudes dans ces types de contes, les parents ne cherchent pas à dissuader le candidat à renoncer à son ambition. Ils font, par contre, bloc autour de lui et l'encouragent à relever le défi. En effet, dans beaucoup de contes dits de "Mariages à épreuves", les géniteurs du candidat, le plus souvent, l'implorant d'abandonner son projet. La nature de l'épreuve est si irréaliste et le danger si évident que les parents refusent d'encourager leur fils au suicide.

Par ailleurs, dans certains récits principalement dans les séries de contes dits du "Cycle du chasseur", les parents, principalement, le père ira au-delà de la simple mise en garde pour assurer la protection du fils. Dans ces types de contes, le jeune chasseur, pris de vantardise, se met à dévoiler les secrets de son invincibilité à sa nouvelle conquête. Cette jeune fille, venue du néant, n'est, le plus souvent, qu'un animal sauvage métamorphosé en humain, envoyé en mission pour attenter à la vie du chasseur réputé très habile. La vigilance du père permet au jeune naïf d'être sauvé.

Du côté de la mariée comme de celui du marié, la famille est fortement impliquée. Si celle de la mariée joue le rôle de destinataire, celle du marié constitue un adjuvant. La famille a donc pour mission de guider et d'accompagner les jeunes prétendants. Le père joue un rôle central dans ce projet d'alliance matrimoniale. Comme le reconnaît V. Görög-Karady (1994, p.5), « on remarque ici le rôle appuyé du père dans les récits qui parlent du choix du conjoint de la jeune fille ». Dans les contes dits du "Mariage à épreuves", comme c'est le cas du "*Le Lièvre et du crapaud*", la mission du père est mise en emphase, car c'est à lui que revient le droit de fixer les critères du choix du conjoint.

### ***3.2. Les critères de l'épreuve***

Le critère pour désigner le futur marié reste la compétition. Le père, donateur, destine sa fille au candidat qui sera le premier à arriver dans son palais. (Phrase n°4...*celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille.* Même si le lièvre semble avantageux, le père reste impartial. Il fixe les conditions de l'épreuve sans chercher à tricher au profit d'un conquérant en particulier. La seule voie de réussite reste la valeur intrinsèque du candidat. Sa qualité morale, sa perspicacité, son courage et son intelligence détermineront sa réussite ou son échec. C'est ainsi que le crapaud, malgré sa faiblesse physique face au lièvre plus robuste, endurant et plus rapide, inflige à ce dernier une défaite humiliante. Très rusé, il mobilise sa famille qui se met en ordre de bataille pour la conquête de la fille du roi. Conscients de leur handicap, les crapauds prennent du temps pour se camoufler au bord du chemin, l'un après l'autre, jusque dans la cour du roi (phrase n°8 : *Ils décidèrent ensemble de se placer l'un après l'autre tout au long du trajet jusqu'à la porte de la cour royale, la veille de la compétition* ». La compétence du crapaud le pousse à la victoire. Sans faire recours à la magie ou à un auxiliaire quelconque, il relève le défi qui semblait pourtant invraisemblable.

Par ailleurs, l'épreuve reste réaliste et sans danger pour les conquérants. Il n'y a donc pas une intention malveillante du père de châtier les concurrents afin d'empêcher que le mariage de sa fille ait lieu. Il reste sincère, juste et fidèle à sa parole. On peut donc dire qu'il s'agit d'un père exemplaire qui n'a pour seul souci que de trouver le meilleur mari pour sa fille. Ainsi, tout au long du récit, il n'est point fait mention d'une quelconque contrepartie ou de compensation exigée par ce dernier.

Le critère du choix du futur marié demeure la seule valeur intrinsèque de ce dernier. L'issue de son entreprise ne dépendra que de sa compétence. Le père de la mariée, initiateur des épreuves reste impartial, réaliste et fidèle à la parole donnée. Il incarne les valeurs morales qui fondent l'institution du mariage et l'identité *moaaga*.

### **3.3. Mariage et valeurs traditionnelles moaaga**

La célébration du mariage est un moment de convivialité et de promotion des valeurs traditionnelles communes. Réceptacle du patrimoine culturel qui fonde le vivre ensemble, le mariage traduit l'identité culturelle de la société d'origine des nouveaux mariés. Le conte *“Le lièvre et le crapaud”*, issu du milieu *moaaga*, laisse transparaître un certain nombre de valeurs spécifiques à cette société.

Le mariage dans le récit met en lumière quelques indicateurs qui rappellent l'identité culturelle *moaaga* à l'image du patriarcat, de la pratique de l'exogamie et du caractère communautaire du mariage.

#### **3.3.1. De la pratique du patriarcat**

Le patriarcat est un système social dans lequel l'homme est le maître du groupe et le détenteur de l'autorité. Garant de l'ordre et de la sécurité de la famille, il veille sur les enfants et les épouses. Il est au cœur de tous les projets familiaux, et à ce titre, il constitue le pivot central dans les alliances matrimoniales.

Dans ce sens, U. Baumgardt (1994, p.138) affirme que « le personnage parental le plus important dans ce contexte est donc le père ». Elle soutient :

Le mariage est un échange entre deux parties, le père et le futur mari ; l'issue du mariage du point de vue de la fille dépend du père, car c'est lui qui choisit le mari et décide ainsi du bonheur de sa fille (U. Baumgardt, Op., cit, 140).

Le système patriarcat donne une certaine prépondérance à l'homme. Dans le conte *“Le lièvre et le crapaud”*, il se traduit par l'omniprésence et l'omnipotence du père. C'est à lui que revient le droit de décider du sort de sa fille. Il fixe ainsi les règles de la compétition et décide du vainqueur. Tout au long du récit, la mère, les frères et les sœurs restent absents. De même, la fille, principale concernée par le mariage, demeure passive. En dehors de l'allusion faite à la beauté physique de cette dernière (phrase n°2 : *Cette fille était très belle et chacun la voulait pour épouse.*), aucun passage du texte ne lui “donne la parole” et ne parle d'elle. Le père demeure l'acteur principal et le seul détenteur de l'autorité.



Dans ce texte, la pratique du patriarcat est lisible à travers la figure du père au même titre que les autres aspects du mariage à l'exemple de l'exogamie.

### **3.3.2. De la pratique de l'exogamie**

Selon C. Lévi-Strauss, l'exogamie est la prohibition de se marier à l'intérieur du groupe consanguin (la définition "consanguin" variant d'un ensemble à l'autre) et la projection... des sœurs et des filles en dehors de celui-ci en leur assignant des époux provenant d'autres groupes... (C. Lévi-Strauss, 1973, p. 29).

L'exogamie s'oppose à l'endogamie. C'est une pratique, dans les relations matrimoniales, qui consiste à choisir le partenaire en dehors de la famille et du clan. Cette pratique est attestée dans le récit par la provenance des prétendants de la fille du roi. Venus de différentes contrées et de familles différentes, les candidats n'ont aucune relation de parenté avec la femme convoitée. Si la fille vient du village et du monde des humains, le lièvre tout comme le crapaud viennent de la brousse et du monde des animaux. Aucun lien de parenté n'existe entre les futurs époux. L'endogamie est donc condamnée dans cette société et l'exogamie pratiquée. Cependant, la victoire du crapaud permet d'affirmer que l'exogamie extrême n'est pas approuvée. En effet, même si le crapaud est considéré comme relevant du monde sauvage, il vit à proximité et avec les hommes. Le milieu *moaaga* étant situé en zone sahélienne, pendant la saison sèche et avec le tarissement des mares, les crapauds intègrent les familles pour bénéficier des flaques d'eau produites par les tâches ménagères ainsi que par les abreuvoirs du bétail et de la basse-cour. Ils se terrent dans les cases pour profiter de l'humidité des jarres d'eau. Les hommes et les crapauds sont donc proches.

La pratique de l'exogamie renforce les liens sociaux par les passerelles que le mariage crée entre les communautés. Cependant, les familles très éloignées ou étrangères ne sont pas tolérées car, le mode de résidence étant virilocal, le danger d'assimilation et le risque de voir la fille quitter définitivement le clan sont élevés. La nouvelle mariée, bien que sous la responsabilité de son époux et désormais

membre de la famille de ce dernier, doit, cependant, préserver son identité, observer les us et les coutumes de son clan et respecter les totems et les tabous de ses parents. C'est d'ailleurs pourquoi J. Dérive (1994, p.76) affirme que « le mariage est une alliance et non une assimilation ».

Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" met en exergue la pratique de l'exogamie dans le récit. D'autres pans de la culture *moaaga*, principalement le caractère communautaire du mariage, sont également évoqués.

### **3.3.3. Aspect communautaire du mariage**

Dans la société traditionnelle *moaaga*, le mariage constitue l'une des étapes majeures de la vie de l'homme. Après les rites de baptême et d'initiation, le mariage est le troisième sacrement qui vient proclamer la maturité de l'adulte et son intégration définitive dans le cercle des hommes accomplis. Le mariage officialise l'union de deux personnes mais scelle l'alliance entre deux familles, deux villages voire deux communautés. C'est une institution sociale qui instaure des passerelles entre les communautés et crée de la famille. Elle demeure une activité communautaire dans laquelle les postures individualistes ne sauraient être tolérées. Le héros solitaire dans cette institution est synonyme d'échec de relations humaines et de fin du circuit de la circulation de femmes, pourtant indispensable au raffermissement des liens sociaux. E. Ranc (1987, p150) considère l'individualisation de l'union matrimoniale comme « ...nuisible au maintien de l'unité de la famille... ».

Cette conception du mariage explique l'échec du lièvre dans le conte "*Le lièvre et le crapaud*". Malgré son statut de favori, au début du récit, il sort de la scène bredouille et humilié. Le lièvre, confiant en sa puissance et en son pouvoir, a décidé de transgresser les valeurs sociales admises pour faire de son mariage une affaire personnelle et individuelle. Une telle posture est contraire au code moral traditionnel, et la punition ne peut être que l'échec et la honte. La victoire du crapaud renforce cette conception. Malgré sa faiblesse et son statut de défavorisé, le crapaud termine comblé et victorieux. En décidant d'impliquer sa famille dans le processus du mariage, le crapaud fait preuve de sagesse et de respect des principes de la

tradition. Il engage ainsi la responsabilité de toute sa communauté dans le projet et fait du mariage, conformément aux recommandations des coutumes, une affaire collective. La famille se sent honorée et se trouve dans l'obligation de se mobiliser, par devoir de solidarité, pour laver, ensemble, l'affront.

Contrairement au lièvre resté solitaire, le crapaud a associé sa communauté dans la quête de son objet de plaisir. Les adjuvants dont il a bénéficié ont été déterminants dans sa victoire. Le crapaud devient destinataire du fait de sa bonne moralité et de son respect strict des principes du mariage. L'individualisme, l'égoïsme et l'auto-suffisance du lièvre sont aux antipodes des valeurs qui caractérisent le mariage.

### **Conclusion**

Le conte se présente comme un prisme à travers lequel les valeurs culturelles de la société *moaga* peuvent se lire. Construit autour de la fiction, le conte aborde des thématiques intéressant le quotidien des hommes. Le motif des relations matrimoniales, très récurrent dans le récit, met en exergue les principes qui guident le mariage traditionnel et révèle l'identité culturelle des *Moose*. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" confirme cette hypothèse en mettant en scène une société patrilinéaire, pratiquant un mariage de type exogamique.

L'échec du lièvre et la victoire du crapaud, dans le récit, sont, par ailleurs, des indices qui attestent que le mariage reste, chez les *Moose*, une affaire collective qui nécessite l'implication de l'ensemble de la communauté. L'individualisme est proscrit, et le sort réservé au lièvre constitue, de ce fait, une leçon de morale qui devrait guider plus d'un. Comme le confirme U. Baumgardt (Op., cit., p.156), « les contes constituent ainsi une véritable réflexion sur le mariage ... ».

### **Bibliographie**

ANO N'GUESSAN, Marius, 1987, « Le conte traditionnel oral », *Littérature de Côte D'Ivoire, Revue Notre Librairie*, N°86, Janvier-Mars, p. 38-46.

BOAS, Franz, 1940, *Race, Language and culture*, New York, Mac Millan.

BAUMGARDT, Ursula, 1994, « Parenté et alliance matrimoniale à travers des contes peuls du Cameroun », *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady*, Karthala, p.135-174.

DERIVE, Jean, 1994, « L'alliance matrimoniale, un équilibre difficile entre deux familles » *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady*, Karthala, p. 73-84.

HIMA, Mariam, 1992, « L'éducation à travers le conte », *Littérature nigérienne, Revue Notre Librairie*, N°107, Paris, Clé, p. 38-40.

GÖRÖG-KARADY Véronika, 1994, *Le mariage dans les contes africains*, Paris, Karthala.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1973, *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon.

MALINOWSKI, Bronislaw, 1974, *Les Jardins de corail*, Maspéro. Paris.

PAULME, Denis, 1976, *La mère dévorante : Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard.

PROPP, Vladimir, 1970, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil.

RANC, Elisabeth, 1987, *Le sens contre la puissance. Logiques de pouvoir et de dynamisme sociale : le mariage Malinké*. Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

SEYDOU, Christiane, 1994, « Du mariage sauvage au mariage héroïque », *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady*, Karthala, p. 85-134.

## ANNEXES

### 1. Abréviations

Adj p. : adjectif

possessif

Acc. : accompli

Conj. coord. : conjonction de coordination

Conj. Sub. : conjonction de subordination

Marq f. : marque du  
futur

Marq p. : marque du  
pluriel

Marq nég. : marque  
de la négation  
Non acc. : non  
accompli  
Postp. : postposition  
Préd v. : prédicatif verbal  
Prép. : préposition  
Pro. p. : pronom personnel

## 2- Corpus

Nous avons opté pour une transcription orthographique.  
Chaque phrase transcrite est suivie d'une traduction littérale et  
littéraire.

### Le lièvre et le crapaud

- 1- Daar a yembre, Soaamb ne pondr n kēngam  
Jour un lièvre conj. coord. crapaud préd.v. aller (non acc.)  
na koos naab bi-pugl nugu.  
marq. f. demander (acc.) roi fille main  
*Un jour, le lièvre et le crapaud allèrent demander la main de la fille du roi.*
- 2- Bi-puglã ra yaa neere, tu ned kam fãa  
Fille marq.p. être (acc.) belle conj.sub. personne chacun tout  
rat tu y'a paga.  
vouloir (acc.) conj. sub. pro. p. adj.p. femme  
*Cette fille était très belle et chacun d'eux la voulait pour épouse.*
- 3- B kēngam ne taaba tt yã naaba.  
Pro.p. aller (acc.) entre eux conj.sub. voir (non acc.) roi  
*Ils allèrent voir le roi ensemble.*
- 4- B sēn ra yaa b yībã yīnga, naaba yeelam :  
Pro.p. qui marq.p. être (acc.) pro. p. deux comme, roi dire (acc.)  
« mam na kō yāmb sək, ned ning  
« Pro. p. marq.f. donner (acc.) pro.p. rendez-vous personne celui  
sēn n denga a to a yopoe ka n so  
pagã ».  
qui préd.v. devancer (acc.) adj.p. pro.p. sept ici préd.v. posséder  
(acc.) femme »

*Comme ils étaient deux prétendants, le roi leur dit : « je vais vous fixer un rendez-vous dans une semaine et celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille ».*

- 5- Soaamb sēn wūm woto wã, a lebgam n  
 Lièvre qui entendre (acc.) comme ça pro.p. retour préd.v.  
 kul ne sū noogo.  
 entrer (acc.) avec cœur joie  
*Après avoir entendu les propos du roi, le lièvre retourna chez lui très joyeux.*
- 6- A sēn n tara meng pūga la tēeda  
 a  
 Pro.p. qui préd.v. avoir (acc.) lui-même ventre conj. coord. croire (non acc.) adj.p.  
 paag yīnga, a pa togs ba gomd a yembr  
 victoire comme pro. p. marq. nég. dire (acc.) aucun parole un  
 a ned ye.  
 adj.p. personne postp.  
*Très confiant et croyant déjà à sa victoire, il ne souffla aucun mot aux membres de sa famille.*
- 7- La pondr sēn lebge a tigem a  
 neb  
 Conj. sub. crapaud qui retourner (acc.) pro. p. rassembler (acc.) adj.p.  
 personnes  
 gil pond naaba yiri n toges koεεgã.  
 ensemble crapaud chef cour préd.v. dire (acc.) information  
*Cependant, le crapaud, dès son retour, convoqua sa grande famille chez le chef des crapauds et leur annonça la nouvelle.*
- 8- B suga noore, n tong taaba sorã  
 pūgē  
 Pro. p. décider (acc.) bouche préd.v. aligner (acc.) ensemble route  
 dedans  
 n tãag na-ytrã maoorã kel beoogo.  
 préd.v. jusqu'à cour du roi compétition reste demain  
*Ils décidèrent ensemble de se placer l'un après l'autre tout au long du trajet jusqu'à la porte de la cour royale, la veille de la compétition.*
- 9- Daarã daare, b yībã zēka sore.  
 Jour indiqué jour adj.p. deux prendre (acc.) route

*Au jour convenu, les deux concurrents se mirent en position de départ.*

- 10- Wakat bilf bala, soaab vlagam n soke :  
 Temps peu seulement lièvre se retourner (acc.) préd.v. demander  
 (non acc.)  
 « pondr, f bee yε ? »  
 « Crapaud pro. p. être (acc.) où ? »  
*Après quelques minutes de course, le lièvre se retourna et demanda : « crapaud  
 où es-tu ? »*
- 11- Pondr a yembr n zīnd taoor n leok :  
 Crapaud un préd.v. rester (acc.) devant préd.v. répondre (non  
 acc.)  
 « m bee ka. »  
 « pro. p. être (acc.) là »  
*Un crapaud lui répondit devant : « je suis là ».*
- 12- Tt soaab paas tĩga.  
 Conj.sub. lièvre augmenter (acc.) vitesse  
*Alors le lièvre accéléra.*
- 13- Taoor yasa, a le soka sokrã la b  
 Devant encore pro. p. encore demander (acc.) question conj. sub.  
 pro. p.  
 lebẽ n le leok-a taoore.  
 encore préd.v. encore répondre (acc.) pro. p. devant  
*Plus loin, le lièvre posa la même question et on lui répondit encore devant.*
- 14- Yu woto n tōk tūmda saabo.  
 Etre (acc.) comme ça préd.v. jusqu'à travail fin  
*Ce fut la même scène jusqu'à la fin du trajet.*
- 15- Woto pondr n ta pipi naaba zakẽ.  
 Comme ça crapaud préd.v. arriver (acc.) premier roi cour  
*Le crapaud arriva, ainsi, le premier dans la cour du roi.*
- 16- Tt b yet tt yẽ tōog la yẽ  
 Conj.sub. pro. p. dire (acc.) conj.sub. pro. p. gagner (acc.) conj. sub.  
 pro. p.  
 n so pagã.  
 préd.v. posséder (acc.) femme  
*Il fut déclaré vainqueur et époux de la fille du roi.*

## 2-2- Traduction littéraire

### *Le lièvre et le crapaud*

- 1- *Un jour, le lièvre et le crapaud allèrent demander la main de la fille du roi.*
- 2- *Cette fille était très belle et chacun d'eux la voulait pour épouse.*
- 3- *Ils allèrent voir le roi ensemble.*
- 4- *Comme ils étaient deux prétendants, le roi leur dit : « je vais vous fixer un rendez-vous dans une semaine et celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille ».*
- 5- *Après avoir entendu les propos du roi, le lièvre retourna chez lui très joyeux.*
- 6- *Très confiant et croyant déjà à sa victoire, il ne souffla aucun mot aux membres de sa famille.*
- 7- *Cependant, le crapaud, dès son retour, convoqua sa grande famille chez le chef des crapauds et leur annonça la nouvelle.*
- 8- *Ils décidèrent ensemble de se placer l'un après l'autre tout au long du trajet jusqu'à la porte de la cour royale, la veille de la compétition.*
- 9- *Au jour convenu, les deux concurrents se mirent en position de départ.*
- 10- *Après quelques minutes de course, le lièvre se retourna et demanda : « crapaud où es-tu ? »*
- 11- *Un crapaud lui répondit devant : « je suis là ».*
- 12- *Alors le lièvre accéléra.*
- 13- *Plus loin, le lièvre posa la même question et on lui répondit encore devant.*
- 14- *Ce fut la même scène jusqu'à la fin du trajet.*
- 15- *Le crapaud arriva, ainsi, le premier dans la cour du roi.*
- 16- *Il fut déclaré vainqueur et époux de la fille du roi.*